



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

MOBILISATION DES RUES DU TERRITOIRE ALPES VAUCLUSE

Le 28 novembre 2018 dernier, lors du CTM, l'administration a reculé sur la mise en place de son projet de «statut au rabais» des futurs cadres éducatifs. Cette décision fait suite à la mobilisation initiée et construite par l'intersyndicale CGT-PJJ / SNPES-PJJ/FSU et le boycott d'une majorité des organisations syndicales notamment lors du Comité Technique Ministériel du 22 novembre. Malgré ce premier coup d'arrêt, l'administration est passée en force sur le projet de nouvelle grille des CSE.

Ensemble, le SNPES-PJJ/FSU et la CGT-PJJ maintiennent leur revendication d'une réforme véritablement ambitieuse de la filière sociale et éducative.

Les textes adoptés et les projets en cours de la DPJJ démontrent le mépris de l'administration envers ses agents et son manque criant de volonté de les défendre. De plus, il est inacceptable que certains RUE puissent faire l'objet de menaces ou de « pressions » de la part de leurs Directeurs.

Cette situation doit nous appeler à continuer de construire dans le temps la mobilisation pour les personnels de la filière sociale et éducative en maintenant en l'état nos revendications et les actions en cours.

Les RUE(s) ont décidé de se mobiliser pour obtenir un statut approprié, digne de ce nom, qui reconnaisse leur place et leurs responsabilités dans la ligne hiérarchique, avec une grille indiciaire décente.

Ainsi, ils ont engagé une campagne dans de nombreuses régions et ont décidé, dès à présent et ce jusqu'à évolution de leur situation fonctionnelle et statutaire, de :

- Ne plus faire remonter les tableaux d'activités mensuelle/hebdomadaire ou toutes autres demandes liées à l'activité des unités
- Ne plus transmettre les rapports d'activité
- Ne pas en œuvre la future campagne de C.R.E.P.
- Ne plus participer aux instances territoriales et interrégionales (CDTE, JTC, GPS, CLSPD, Séminaire)
- Ne plus signer les ordres de missions relevant de la compétence des DS, et toutes autres fonctions relevant des missions des DS
- Ne plus assurer les intérim de direction

Nous porterons ensemble ces revendications pour permettre de nouvelles perspectives pour la profession. Il appartient aujourd'hui à l'administration de donner des garanties aux personnels dans le sens de la reconnaissance de leurs missions et de leur niveau d'expertise. Ne pas le faire, c'est prendre le risque de cristalliser les mécontentements des professionnel.le.s et ainsi fragiliser davantage notre administration.

La CGT-PJJ et le SNPES-PJJ/FSU soutiennent le mouvement des personnels, et attendent de l'administration qu'elle tiennent son engagement à nous recevoir, en présence d'un.e représentant.e du Secrétariat Général, afin d'envisager de nouvelles solutions pour rendre le projet de statut de «cadres éducatifs» plus acceptable par la profession.

Les RUE(s), réunis en AG le 30 janvier 2019, pensent qu'il est temps pour notre institution, qu'elle acte enfin, que chaque Responsable d'Unité Éducative, en tant que cadre de proximité, ait droit à une reconnaissance statutaire à la hauteur des responsabilités que lui confèrent quotidiennement ses places, rôles et fonctions.

L'absence de la majorité des RUE(s), notamment celle des titulaires, au CDTE de ce jour en présence de la DIR, réaffirme leur détermination.

LA CGT-PJJ et LE SNPES DEMANDENT UNE AUDIENCE DANS LES MEILLEURS DELAIS